Comparaison de l'état actuel avec les buts formulés pour 2020

Thème	Etat 2013	But 2020	Etat 2016/17	Remarque
Patrimoine communal				
Consommation énergie primaire de tous les bâtiments (kWh/m2*a)	135	100	105	Selon EnerCoach 2016
Gaz à effet de serre (CO2 kg/m2*a)	16.6	15	8	Selon EnerCoach 2016
Part énergie renouvelable chaleur (%)	42	50	61	Selon EnerCoach 2016
Part énergie renouvelable électricité (%)	100	100	100	Selon EnerCoach 2016
Electricité pour l'éclairage public (MWh/km*a)	14.22	12	10	Selon EnerCoach 2016
Saisie annuelle d'une comptabilité énergétique pour tous les bâtiments de la commune			OK	
Les nouvelles constructions respectent le standard Minergie A ou P			OK	2017/18 : deux nouveaux bâtiments Minérgie A
Le chauffage des bâtiments communaux est réalisé à long terme à l'aide d'énergies renouvelables.			OK	98% de la SRE raccordés au CAD
Posséder au moins 30 % des bâtiments dans les catégories A à C selon Display			OK	2016 : 6 bâtiments / 9 en A-C ; 66%
Réduire de 20 % la consommation finale d'énergies fossiles (mazout, gaz), par rapport à 2010			OK	2016 61% chaleur renouvelable ; 100% renouvelable électricité
Stabiliser (+/- 0%) la consommation d'électricité au niveau des bâtiments au niveau de 2010, sous réserve de modification du parc immobilier.			OK	2011 30 kWh/m^2/a 2016 10 kWh/m^2/a
Optimiser le pompage d'eau potable				Contrôle de la consommation en cours, pas encore de mesures
100 % des nouvelles acquisitions sont des véhicules propres (notamment catégorie A), à l'exception des véhicules spéciaux				Granges-Paccot, n'a plus de véhicules communaux. Seulement des véhicules spéciaux. (Pompier et édilité)
Couvrir 50 % des besoins thermiques par des			74%	

Comparaison de l'état actuel avec les buts formulés pour 2020

énergies renouvelables, si possible indigènes				
Couvrir 25 % des besoins en énergie électrique par du courant vert (nature made star), si possible produit localement			OK	
Couvrir 100 % des besoins par de l'électricité renouvelable certifiée			OK	Produits Plus de Groupe E L'électricité d'origine 100% renouvelable et régional.
Organisation interne				
Formation continue des employés et des autorités dans le domaine de l'énergie et de la mobilité.			OK	Selon plan d'action
Suivi annuel de l'évolution à l'aide d'un plan d'actions en matière de l'énergie.			OK	
La commune fait ses propres acquisitions et investissements sur la base de directives qui tiennent compte des aspects énergétiques et environnementaux.			OK	Standard bâtiment
Favoriser la mobilité douce au sein de l'administration			OK	2016 Introduction concept mobilité pour l'administration
Sensibiliser tout le personnel communal aux économies d'énergie et veiller à mettre en place les mesures adéquates				Présentation d'Enercoach et discussion lors de séance du personnel pévue
Société à 200W				
Valeur cible consommation en W/habitant (selon calculateur ; W/habitant)	6700	6200	5636	Selon calculateur
Valeur cible émission des gaz à effet de serre (selon calculateur ; to CO2/habitant/an)	10.6	9.1	8.8	Selon calculateur
Objectifs généraux (tout le territoire)				
Prescriptions énergétiques dans le sens de la société à 2000W lors de nouvelles mises en zone de construction				Plan communal des énergies. Nouveau Pal et RCU à l'enquête.

Comparaison de l'état actuel avec les buts formulés pour 2020

Augmentation de la production de l'énergie renouvelable sur le territoire communal : Buts pour 2050 : 60% de l'électricité, 60% de la chaleur			Electricité : 452MWh/26413 MWh = 2% Chaleur : 4499MWh/65943MWh = 17 %	Augmentation de la surface des PV nécessaire.
Ralentissement du trafic dans les zones d'habitation			OK	Réalisation concept zones 30 km/h
Optimisation des transports publics, du réseau piétonnier et cyclable			OK	Forte augmentation des fréquences des tp
Communication active de la commune en matière de l'énergie			OK	Site internet, bulletin communal
Soutien financier des initiatives énergétiques exemplaires des ménages et des acteurs (budget annuel de CHF3.- par habitant au minimum).			OK	Budget et règlement en vigueuer
Avoir au moins 20 % des bâtiments sis sur le territoire communal étiquetés dans les catégories A à E (cf. CECB (Certificat énergétique des Cantons pour les bâtiments)).			Pas d'indication	
Augmenter de 3 % le report modal des pendulaires entrants et sortant par rapport à 2000 (cf. recensement fédéral).			Pas d'indication	
Couvrir 25 % des besoins thermiques par des énergies renouvelables			17%	selon calculateur
Couvrir 35 % des besoins par de l'électricité renouvelable			2%	Augmentation des surfaces PV
Organiser au minimum une manifestation/excursion d'information / sensibilisation tous les ans, y compris la mobilité			OK	2014 : remise du label 2017 : Inauguration école 2018 : Inauguration halle de gym
Rédiger un article au minimum une fois par année sur le thème de l'énergie afin d'influencer les comportements			OK	